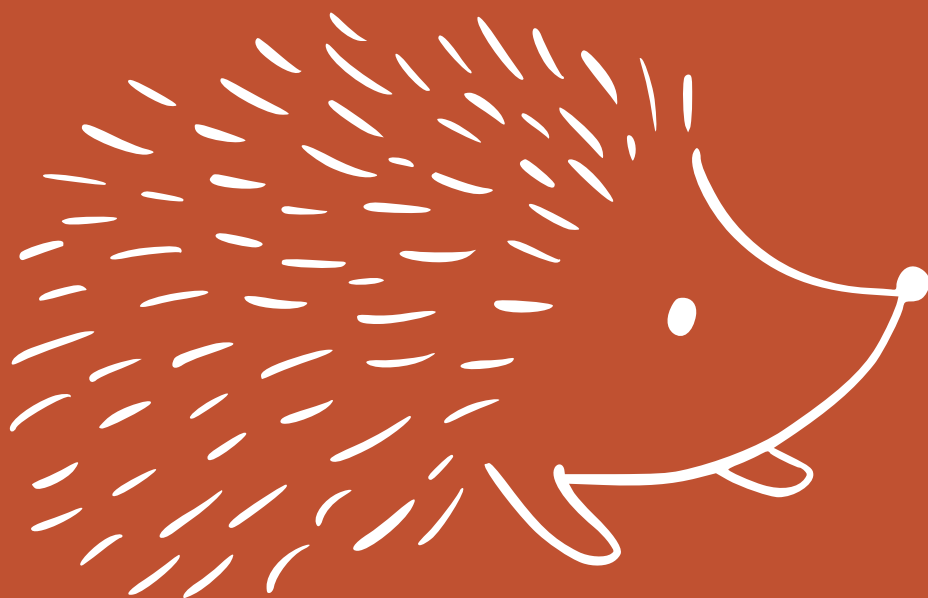




Parc national  
du Mercantour

# 10 actions pour le hérisson



# Le saviez-vous ?

Le Hérisson d'Europe (*Erinaceus europaeus*) est un petit mammifère que vous ne pouvez confondre avec un autre, mais le connaissez-vous vraiment ?



## 0.8kg à 1.2kg

C'est le poids d'un hérisson adulte

## 3 à 6 ans

C'est la longévité d'un hérisson dans la nature



## Choupiissons

C'est l'autre nom que l'on donne aux hérissonneaux, les petits du hérisson

## 6000

C'est le nombre de piquants formés par des poils agglutinés qui sont renouvelés tous les 18 mois



# Une espèce menacée

Quand je sens un danger, je me mets vite en boule !



Le hérisson est présent dans une grande partie de la France mais semble en **régression généralisée** en raison de nombreux facteurs, comme l'artificialisation des milieux (urbanisation, disparition des haies...), l'usage des pesticides ou le trafic routier.

Ce petit mammifère **protégé au niveau national et européen** n'apprécie guère la montagne et se limite chez nous à environ 1500 m d'altitude. Il est cependant présent dans quelques vallées du Parc national du Mercantour.

Malheureusement, on considère qu'il a disparu des hautes vallées du Var et du Verdon où il n'a pas été revu depuis des décennies. En Ubaye, il est signalé occasionnellement entre Les Thuiles et Jausiers, mais la petite population présente semble aussi en déclin.

Si des facteurs variés semblent en cause dans sa régression, ils sont **tous liés aux activités humaines**. Les aménagements, qu'ils soient collectifs ou individuels, dans les zones urbaines ou rurales ont un impact considérable sur sa survie. Chacun à notre façon, **nous pouvons agir pour sa sauvegarde** en lui maintenant un habitat favorable.

Pour les particuliers, les petits aménagements réalisés autour de la maison sont importants. Pour les gestionnaires d'espaces urbains, la conservation des haies et autres espaces verts, et leur gestion extensive sont indispensables pour conserver une trame verte favorable. Voici 10 conseils pour passer à l'action et sauver le hérisson !

# Est-il dans votre jardin ?

Pour mieux protéger le hérisson, il faut d'abord bien connaître sa répartition.

→ **Action 1 : Je participe aux enquêtes.**

À l'échelle du Mercantour, si vous observez un hérisson, vous pouvez contribuer directement à l'enquête **Hérissons de mon village** en ligne sur : <https://obs.mercantour-parcnational.fr/> ou envoyer votre observation (date, lieu, photo) par courriel à : [obs.ubaye@mercantour-parcnational.fr](mailto:obs.ubaye@mercantour-parcnational.fr)



Accueil Programmes A propos

Se connecter  
S'inscrire

LE PROGRAMME HÉRISONS DE MON VILLAGE

## Hérissons de mon village

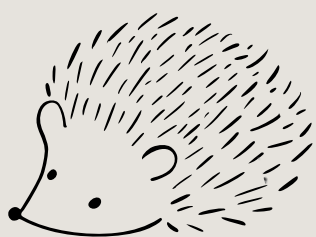
### Inventaire des hérissons des jardins - Ont-ils définitivement quitté nos vallées ?

Le Hérisson a disparu peu à peu de nos vallées et les dernières mentions remontent à loin (sauf en Ubaye). L'usage des pesticides (notamment l'anti-limace) est très probablement le principal responsable de cette disparition. La dernière fois qu'il a été observé dans les vallées des Alpes Maritimes, c'était en 2003 à Saint-Étienne de Tinée. En Ubaye des observations récentes (2019) ont été faites, mais il n'est connu qu'à Barcelonnette et Jausiers. Dans toutes les autres vallées du Mercantour les dernières observations ont plus de 20, 30 voire 40 ans.

Nous cherchons aujourd'hui toute information qui nous permettrait de retrouver sa trace sur notre territoire. Chaque donnée est précieuse !

À l'échelle nationale, je participe à la **Mission hérisson** lancée par la Ligue de Protection des Oiseaux (LPO) !

Vous aussi, placez dans votre jardin un petit piège à empreintes pour détecter les passages nocturnes : <https://missionherisson.org/>



# Un jardin accueillant

Dès que vous avez la responsabilité d'un terrain, que ce soit un immense jardin ou une minuscule pelouse, vous pouvez **favoriser la présence du hérisson** et surtout éviter des erreurs qui vont, par exemple, l'empêcher de circuler ou pire lui être fatales.

Et surtout, n'oubliez pas que le hérisson est un **auxiliaire du jardin**, un véritable allié qui va réguler escargots et limaces !

Une zone sauvage en bordure de la propriété va permettre l'épanouissement d'une flore variée..., une diversité végétale dont toute la faune va pouvoir profiter. L'idéal étant, bien sûr, une haie touffue et variée ! L'espacement des tontes ou des débroussaillages sur l'ensemble de son terrain sera aussi favorable.

→ **Action 2 : Je laisse des zones sauvages au fond du jardin.**

*Piano piano* sur la tondeuse et le nettoyage ! Je laisse pousser les herbes folles, je conserve le tas de branches ou le vieux tas de bois.

Si j'ai de la place, je maintiens ou je plante une vraie haie arbustive (avec des espèces locales) qui servira à toute la petite faune sauvage : mésanges, lézards et hérissons vous en seront reconnaissants.



# Des abris

On a souvent envie de faire propre autour de la maison... mais on peut **réserver un coin du jardin où entasser les déchets de coupes et de jardinage**. Ils constituent à la fois un abri et une source de nourriture (avec insectes et vers qui seront présents dans l'humus en formation).

Si on manque de place pour entasser des branches, on peut toujours se servir d'un broyeur qui produira de petits morceaux moins volumineux utilisables pour composter ou comme paillage sur les plantes pérennes (fraisiers, rhubarbes, framboisiers...).

On gardera précieusement les feuilles mortes en tas, c'est un trésor pour le hérisson qui garnira son nid avec.

## → Action 3 : Je fabrique un abri spécial « hérisson ».

Voir un plan de construction ici : [http://2.bp.blogspot.com/-MtSgluK4deY/VbaPiaMYtel/AAAAAAAAABi4/EwDu0\\_vr7iM/s1600/p6.jpg](http://2.bp.blogspot.com/-MtSgluK4deY/VbaPiaMYtel/AAAAAAAAABi4/EwDu0_vr7iM/s1600/p6.jpg)

Il s'agit d'une caisse en bois, que le hérisson pourra remplir de feuilles pour hiberner. On mettra cette boîte sous un tas de branches ou de bois auquel on ne touche pas pendant l'hiver, évidemment.



## → Action 4 : Je crée des abris avec des tas de branches.

Au fond du jardin, je fais des tas avec mes déchets de taille.



L'incinération des déchets verts est aujourd'hui proscrite étant donné que cette pratique est polluante et désagréable pour le voisinage. Depuis janvier 2020, l'incinération de déchets verts est d'ailleurs interdite dans tous le département des Alpes-de-Haute-Provence ([voir plus d'informations sur l'arrêté](#)).

La dernière solution pour les déchets de jardin est la déchetterie, mais le hérisson n'en profitera pas !

# À manger

Le hérisson est **strictement carnivore**, il affectionne tout particulièrement les escargots, les limaces, les vers de terre et les insectes. Des petites bêtes que l'on va trouver en quantité dans un jardin naturel sans traitement, dans les haies, les tas de compost... Dans un milieu favorable, le hérisson est en principe capable de trouver sa nourriture tout seul grâce à son excellent odorat. Si jamais il vient sur le pas de votre porte chaparder les croquettes dans la gamelle du chat (c'est une de ses gourmandises !), ce n'est pas un problème et cela vous donnera l'occasion d'une belle rencontre.



→ **Action 5 : Je fais un tas de compost accessible pour le hérisson.**

Un tas de compost, c'est avant tout un bon moyen de réduire la quantité de déchets dans sa poubelle tout en produisant un humus réutilisable pour le jardin. Il peut être idéalement au fond du jardin, à l'air libre. Si vous utilisez un composteur vous pouvez laisser un petit accès au fond du tas qui grouille souvent de vers.

# Stop aux pesticides !

Depuis janvier 2019, les particuliers ne peuvent plus acheter, stocker ou utiliser de produits phytopharmaceutiques « de synthèse » pour traiter ou désherber leurs jardins, allées, trottoirs... Il s'agit des herbicides, fongicides, insecticides, acaricides... dont on connaît désormais la **toxicité pour l'environnement et les Hommes**. Si vous détenez encore ces produits sur vos étagères, vous devez les déposer en déchetterie.

→ **Action 6 : Je bannis tous les pesticides du jardin.**

Pour que mon jardin soit accueillant, je n'utilise aucun produit chimique (granulés anti-limaces, anti-fourmis, insecticides, raticides, herbicides et engrais chimiques) qui risque de faire disparaître ces proies mais aussi d'intoxiquer directement les hérissons.



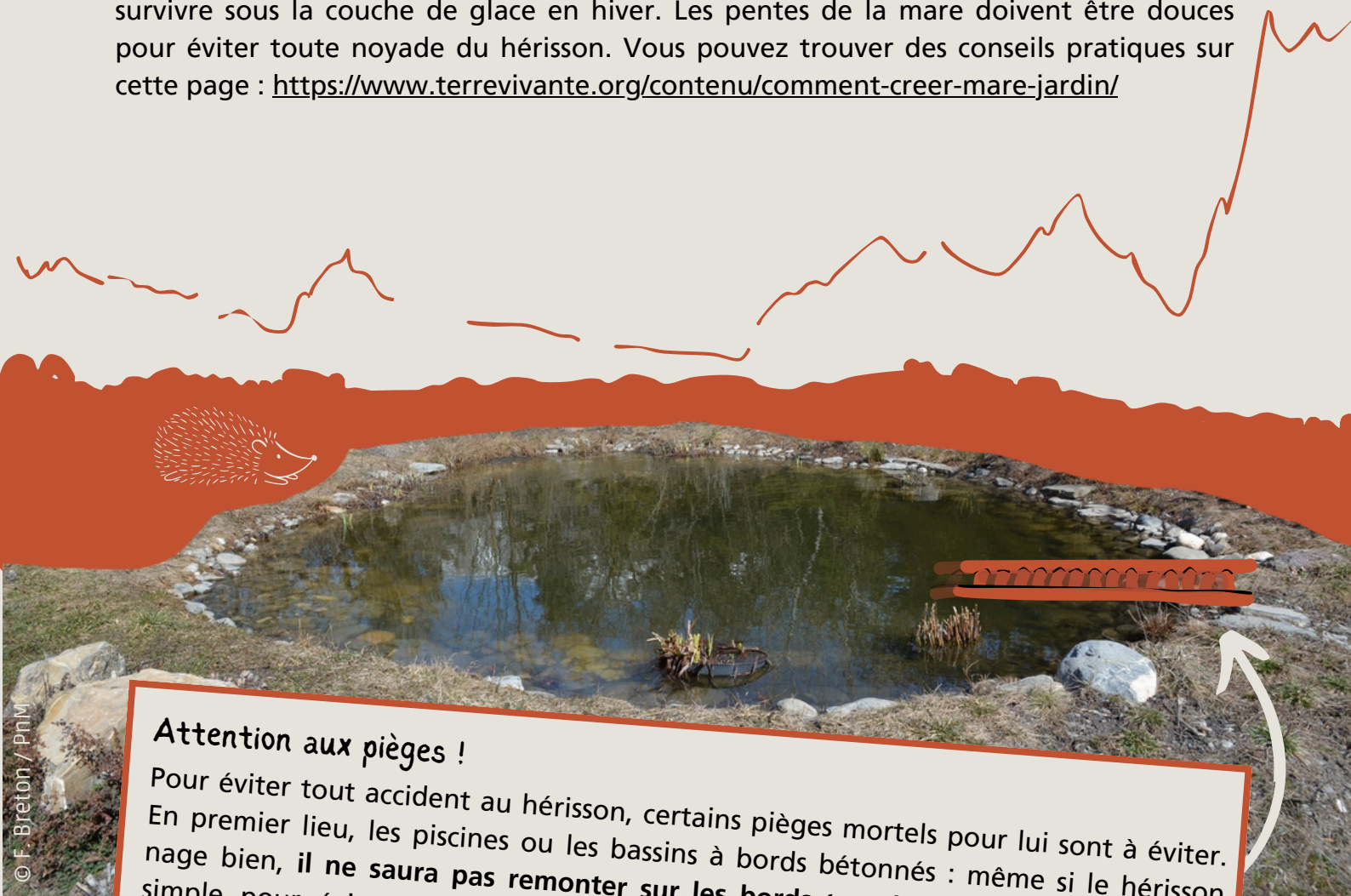


# À boire

Le hérisson est particulièrement **sensible aux épisodes de sécheresse** et a besoin d'un point d'eau sur son territoire. Il peut s'agir d'une mare ou d'un petit bassin plus modeste, voire d'une simple gamelle remplie d'eau en été. Attention, ne donnez surtout pas de lait au hérisson, il ne digère pas le lactose et cela peut l'affecter gravement.

→ **Action 7 : Je crée une petite mare pour la biodiversité.**

Sa taille sera adaptée à la place dont vous disposez. L'idéal est une mare à fond irrégulier et d'au moins 1 mètre de profondeur, pour qu'insectes et grenouilles puissent survivre sous la couche de glace en hiver. Les pentes de la mare doivent être douces pour éviter toute noyade du hérisson. Vous pouvez trouver des conseils pratiques sur cette page : <https://www.terrevivante.org/contenu/comment-creer-mare-jardin/>



## Attention aux pièges !

Pour éviter tout accident au hérisson, certains pièges mortels pour lui sont à éviter. En premier lieu, les piscines ou les bassins à bords bétonnés : même si le hérisson nage bien, **il ne saura pas remonter sur les bords trop lisses**. La solution la plus simple pour éviter toute noyade est d'immerger une **rampe en bois** avec des tasseaux cloués pour faire de petites marches, rampe que l'on posera soit sur le fond, soit en flottaison dans l'eau. Enlevez du jardin les objets dans lesquels le hérisson (surtout les jeunes) pourrait se coincer, comme les filets plastiques anti-oiseaux, les objets tranchants...

# Connectez-vous !

Le territoire d'un hérisson couvre plusieurs hectares et ne se limite pas à votre jardin. Il doit pouvoir trouver sa nourriture, de l'eau et plusieurs gîtes pour dormir et hiverner. Il faut donc qu'il puisse circuler librement (il peut faire plusieurs kilomètres en une nuit) d'un jardin à l'autre en utilisant de petits corridors écologiques que sont les haies. Imaginez tous les obstacles et dangers qu'il doit affronter : la route goudronnée et ses voitures, les chiens menaçants et des obstacles infranchissables comme des murs ou des clôtures grillagées et hermétiques. Il faut donc lui aménager plusieurs passages au ras du sol entre votre jardin et les espaces alentours.

Exemple  
de clôture  
non hermétique  
permettant  
la libre circulation  
des hérissons



→ Action 8 : Je fais un trou dans mon grillage.

Un trou de 12 x 12 cm sera suffisant pour lui permettre de se faufiler et de rester connecté avec le reste de son territoire.



Passage posé  
dans une clôture  
à mailles fines

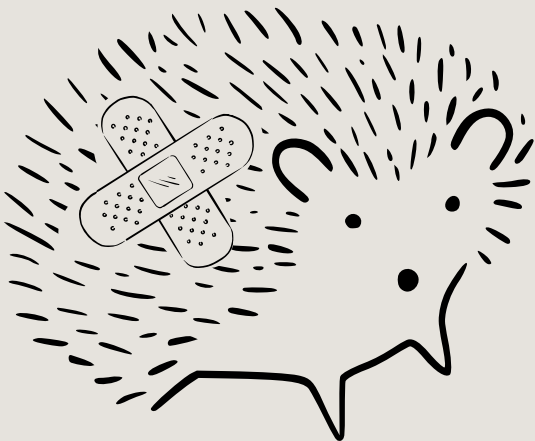
# SOS hérisson !

Le hérisson est en principe **nocturne**. Si vous le voyez en pleine journée et en plein soleil, c'est peut-être qu'il est en détresse ou en tout cas en danger. Il appréciera des croquettes et de l'eau (mais surtout pas de lait !).

Pour affronter l'hiver et rentrer dans ses cycles d'hibernation, le hérisson doit accumuler suffisamment de réserves de graisse. À l'automne, il arrive parfois de trouver des jeunes affaiblis et insuffisamment avancés dans leur développement.

Mais n'oubliez pas que le hérisson est protégé en France et qu'il est donc interdit de le détruire, de le détenir en captivité... Ce n'est pas un animal de compagnie !

→ **Action 9** : Si je rencontre un hérisson en difficulté, je contacte le centre de soins de la faune sauvage le plus proche.



**Pour les Alpes-de-Haute-Provence et les Hautes-Alpes :**

**Centre Aquila**



06 77 97 21 22

<https://www.centresoins0504.fr/>

**Pour le reste de la région Sud :**

**Centre régional de sauvegarde de la faune sauvage, LPO**



04 90 74 52 44

courriel : [crsfs-paca@lpo.fr](mailto:crsfs-paca@lpo.fr)

## Levez le pied !

Les **collisions routières** sont une cause majeure de mortalité pour le hérisson. Un seul remède, sur la route de nuit, je lève le pied.

→ **Action 10** : Sur la route je ralentis.



# Pour en savoir plus sur la vie du hérisson :

Fiche espèce + guide « Aider et accueillir le Hérisson d'Europe » (LPO)

<https://www.lpo.fr/decouvrir-la-nature/fiches-especes/fiches-especes/mammiferes-terrestres/herisson-d-europe>

Foire aux questions (France Nature Environnement) :

<https://fne.asso.fr/dossiers/tout-savoir-sur-le-herisson-et-comment-le-proteger>

Vidéo « Cinq mois avec le hérisson » (La Salamandre) :

<https://www.youtube.com/watch?v=ZzWLKtiP6Xw>

Dossier complet sur le hérisson (La Salamandre - disponible pour les abonnés) :

<https://www.salamandre.org/dossier/dossier-herisson/>

